Maintenance du corps des filles-mères

écrit par Michèle Rivoire

Le livre du sociologue Jean-François Laé, *Une fille en correction*((Laé J.-F., *Une fille en correction. Lettres à son assistante sociale,* Paris, CNRS éditions, 2018.)), met en exergue l'idéologie institutionnelle qui effectue ce qu'il appelle la « maintenance des corps » de jeunes filles à une époque où leur éveil sexuel est considéré comme une faute.

Ce livre questionne le rôle des professionnelles à qui sont confiées ces jeunes filles et leur lien à celles-ci au-delà de leur mission de « correction ». Il scrute des archives des années 50 découvertes dans le sous-sol d'une association chargée de l'enfance à Avignon ; en tout, cent-soixante lettres écrites entre 1953 et 1960 : la correspondance entre Micheline Bonnin – enceinte à 20 ans, « placée » en maison maternelle – et Odile Rouvat, assistante sociale auprès du tribunal pour enfants, sa référente.

1950, c'est la fin du discours traditionnel sur les filles dévergondées, dépravées, et le début d'une psychologie plus moderne sur les filles à problèmes. C'est aussi la fin des méthodes coercitives du système pénitentiaire appliqué pendant un siècle (1850-1950) sur les jeunes de « la correctionnelle » et c'est le début d'une justice des enfants.On est à l'orée d'une professionnalisation des spécialistes de la protection de l'enfance, en particulier les assistantes sociales qui s'occupent des jeunes placés par le juge à la demande d'un ou des deux parents, dans des maisons d'éducation.

Les lettres éclairent d'un jour oblique les souffrances de jeunes filles dont les comportements trahissent ce que Freud appelle à propos des adolescents « un excédent sexuel »((Freud S., *La naissance de la psychanalyse*, Paris, PUF, 1956, p. 145. Lettre 46, adressée à Fliess : « L'excédent sexuel empêche la traduction en images verbales. ». Nous dirions avec Lacan, « en signifiants ».)), et, d'autre part, la permanence du ressort féroce d'une éducation, qui consiste à vouloir encore et toujours corriger cette jouissance qui échappe. Les actes de révolte où la pulsion trouve une certaine issue sont stigmatisés : coucherie, ivrognerie, vol, fugue, paresse, etc. La violence des adultes frappe les jeunes, dans la coercition exercée sur leur corps, et dans les pratiques judiciaires et éducatives qui offrent au père ou, à défaut, à la mère (c'est le cas pour Micheline), un droit qui relève de « la puissance paternelle »((De 1804 à 1935, le « droit de correction paternelle » permettait au père d'obtenir du juge sur simple réquisit, sans qu'il en ait à justifier les motifs, la détention de ses enfants. Ce droit signait l'autorité entière du père qui s'appuyait sur l'État. Il soutenait « la puissance paternelle », rétablie par le Code Napoléon, abolie en 1970 et remplacée alors par « l'autorité parentale ».)). Leur violence à elles se lit à la fois comme l'effet d'une jouissance refusée et comme une défense contre la jouissance de l'Autre et les humiliations qu'ils leur infligent, par exemple le marquage du linge en lettres rouges et cette « cérémonie de dépouillement » (terme de J. F. Laé) qui a lieu à l'entrée des maisons de placement avec la prise de l'uniforme.

En ce qui concerne Micheline, l'affaire commence en 1952 : elle sort tous les soirs, fait tous les bals de la région et à la fin de l'été court dans le village une rumeur qui pousse la mère à envoyer une lettre au juge pour demander le placement de sa fille. En janvier 1953, l'enquête sociale diligentée conduit à l'enferment de Micheline enceinte. Elle s'enfuit aussitôt, est recherchée dans tout le Roussillon puis rattrapée. À la naissance de sa fille Corinne, Micheline propose de contacter le père pour une recherche en paternité, mais Mademoiselle Rouvat s'y oppose formellement et déclare l'irrévocabilité du placement.

Pourtant, un lien affectif vient donner une assise libidinale à la férule éducative ; il est lisible dans l'entrelacs de la correspondance entre Micheline et son assistante sociale qui se tisse autour des

plaintes, de la soumission et de la révolte de Micheline et d'autres jeunes mères célibataires, indisciplinées et en guerre avec leur famille.

Maternité sociale et solution subjective

Célibataire comme beaucoup de ses collègues, Odile Rouvat exerce auprès des jeunes filles placées sous sa protection et son autorité, une « maternité sociale » (signifiant en cours pour désigner la fonction des foyers maternels). La dignité du ventre des mères est supposée corriger l'indignité du désir sexuel des filles et l'enfant devient pour certaines un objet *a*. C'est le cas pour Micheline. Elles sont « filles-mères » et le tiret marque un trou, une élision : il ne faudrait pas qu'il y ait un désir féminin dans ces maisons construites par une société patriarcale par principe et malgré le démenti infligé au principe par la démission des pères, qui est l'expérience courante des pensionnaires. « C'est par les femmes que le déshonneur arrive, elles qui se situent toujours du côté de la honte », écrit Michèle Perrot((Perrot M., « Drames et conflits familiaux », s./dir. Philippe Ariès et Georges Duby, *Histoire de la vie privée*, t.5, Paris, Seuil, 1987, p. 267.)). Cette critique féministe marquée d'un trait mélancolique place les femmes du côté d'un objet de déchet. Ce n'est pas le moindre mérite de l'histoire de Micheline que de subvertir à la fois le destin des femmes humiliées, et, malgré les apparences, de contourner aussi la volonté de l'Autre social de les redresser.

Plus tard, Micheline épouse un boulanger et met au monde deux garçons : elle fait famille, mais ne nous hâtons pas d'y voir un signe de la réussite du programme de redressement. Le lien épistolaire entre elle et Odile ne fonctionne-t-il pas pour Micheline comme une suppléance au rejet de sa propre mère ? Micheline a d'ailleurs demandé à Odile de devenir la marraine de sa fille Corinne.

J-F Laé fait de l'histoire de Micheline celle d'un « combat » et je vois dans ce récit celui d'une rencontre, où la professionnelle se fait partenaire de la jeune mère célibataire, en particulier comme l'Autre de l'éducation de Corinne. En témoignent quelques lettres de celle-ci pour annoncer ses bons résultats scolaires.

Michèle Rivoire